



SMA 24-045

Messieurs les membres du Bureau

Objet : Réunion du Bureau Syndical

A Mâcon, le 6 mars 2024

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier au prochain Bureau Syndical du SYDESL qui se tiendra le :

Mardi 19 mars à 10 h 30
Amphithéâtre GUILLEMIN – 18, Cours Moreau à MACON

Au cours de cette réunion préparatoire au Comité Syndical vous serez amené à étudier l'ordre du jour ci-après.

Afin de vous accueillir au mieux, je vous remercie de confirmer votre participation soit par téléphone au 06.83.82.67.45 soit par mail à assemblees@sydesl.fr.

Selon l'article 170 de la loi 3DS, à compter du 1^{er} août 2022, la visioconférence est devenue pérenne sauf deux fois par an, où la réunion ne peut avoir lieu qu'en présentiel. Aussi, afin d'honorer la réglementation, il a été convenu d'organiser cette instance physiquement et de ne pas proposer la visioconférence.

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président,

Jean SAINSON

BUREAU SYNDICAL

Du 19 mars à MACON

ORDRE DU JOUR

I– Décision

1. Attribution des aides Ma Prime Rénov Sérénité

II– Avis sur les rapports soumis au Comité syndical du 19 mars 2024

III – Information

IV– Questions diverses